

30 janvier

Conservation  
Protection  
Mise en valeur  
Restauration

## Méthodologie de priorisation des milieux forestiers

La réalisation de l'Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses terres du Saint-Laurent se réfère à cinq cibles de conservation, soit les milieux forestiers, les milieux ouverts, les milieux humides, les milieux aquatiques ainsi que le système fluvial. La concrétisation de l'Atlas se base sur l'analyse de viabilité des cibles ainsi que sur un exercice de priorisation des parcelles d'habitats. Cette façon de faire assure la sélection des parcelles procurant les gains maximaux tant au sujet de leur valeur de conservation qu'au niveau des fonctions écologiques qu'elles soutiennent.

Dans ce webinaire, vous découvrirez la méthodologie utilisée pour l'analyse de la viabilité de la cible des milieux forestiers ainsi l'exercice de priorisation des parcelles d'habitat forestières.

**Conférencier : Olivier Pfister, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques**

Olivier Pfister est détenteur d'un baccalauréat en aménagement des ressources forestières de l'Université Laval et d'une maîtrise en sciences forestières de l'Université d'Alberta. M. Pfister œuvre au MDDEFP à la direction du patrimoine écologique depuis 2001 où il travaille à la création d'aires protégées sur les terres privées. M. Pfister a aussi travaillé au Department of Natural Resources and Energy, Parks and Natural Areas Branch (Fredericton, N.B.).

[olivier.pfister@mddefp.gouv.qc.ca](mailto:olivier.pfister@mddefp.gouv.qc.ca)